

MAIRIE DE SAINT CRICQ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Février 2023

Séance ouverte : 20h00

Présents : Serge CETTOLO (Maire), Vincent PERIER (2ème Adjoint), Rebecca RENSTAD, Nadège LEPORT, Myriam CENEDESE-CONDOM

Absents excusés : ULIAN Martine (1^{ère} Adjointe),

Secrétaire de séance : Myriam CENEDESE-CONDOM

Procurations de vote : Patrick FRATELLI a donné procuration à Serge CETTOLO

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu précédent**
- **Préparation des élections des 5 et 12 février 2023**
- **Questions diverses**

1 : Approbation du compte rendu précédent

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2 : Préparation des élections des 5 et 12 février 2023

Les dates des élections partielles ont été arrêtées par la préfecture aux 5 et 12 février 2023.

Modalités de tenue du bureau de vote : de 8h à 18h

Il a été donné lecture du Code électoral

Monsieur Laurent SABATIER a déposé le 2 février 2023 à la Mairie un courrier dont l'objet est « *Notification au maire des désignations des délégués et des assesseurs d'une liste candidate pour les élections municipales complémentaires partielles des 5 et 12 février 2023* ».

Monsieur Eric MARGONTIER a déposé le 2 février 2023 à la Mairie un courrier dont l'objet est « *Notification au maire des désignations des délégués et des assesseurs d'une liste candidate pour les élections municipales complémentaires et partielles des 5 et 12 février 2023* ».

Chacun fait part de ses disponibilités pour la tenue du bureau de vote.

3° Questions diverses

Un administré a fait part de sa volonté de donner des cours de salsa et demande les modalités de mise à disposition de la salle des fêtes.

Il lui sera précisé que la mise à disposition est gratuite pour les associations de la commune.

En fonction de sa réponse nous le mettrons à l'ordre du jour du prochain conseil.

Fin de la séance : 21h

CETTOLO Serge	ULIAN Martine	Vincent PERIER	Nadège LEPORT
Rebecca RENSTAD	Patrick FRATELLI	CENEDESE- CONDOM Myriam	